

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 60 (1909)
Heft: 6

Rubrik: Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Assemblée générale de la Société des forestiers suisses à Frauenfeld, du 22 au 25 août 1909.

Le Comité local s'est constitué comme suit :

- MM. A. Wild, conseiller d'Etat, président ;
Schwyter, inspecteur forestier cantonal, vice-président ;
E. Schmid, conseiller d'Etat ;
A. Amann, chef d'exploitation des tramways Frauenfeld-Wyl ;
J. Haffner, délégué aux forêts, Frauenfeld ;
J. Fischer, inspecteur forestier d'arrondissement, Romanshorn ;
P. Etter, inspecteur forestier d'arrondissement, Steckborn.

Deux travaux seront présentés :

- 1° La situation actuelle du commerce des bois, en tenant compte plus particulièrement des ligues d'acheteurs. Rapporteur : M. Müller, inspecteur forestier, Bienne.
- 2° Esquisse monographique des forêts du canton de Thurgovie, Rapporteur : M. Etter, inspecteur forestier, Steckborn.

Eventuellement : Communication, de la statistique forestière : les résultats provisoires de l'enquête sur les bois d'œuvre.

Les excursions sont prévues, le 1^{er} jour, dans les forêts de la ville de Frauenfeld ; le 2^{me} jour, dans celles de Bischofszell, et le 3^{me}, comme excursion complémentaire, dans les taillis sous futaie de la Haute-Thurgovie (probablement à Tägerwilen).

Un programme détaillé suivra sous peu.

(Communiqué par le Comité local.)



Communications.

Socles en fonte pour poteaux en bois, système Hägi.

On s'occupe beaucoup, actuellement, de la conservation des poteaux en bois, en les munissant de socles, de manière à les soutenir au-dessus du sol.

Dans le type construit par la maison Hägi, de Rapperswil, le socle a une forme cylindrique à sa partie supérieure et une forme conique à sa partie inférieure, qui est ajourée afin d'en diminuer le poids, et munies de nervures. Les deux parties sont séparées par une cloison de fonte, qui a la forme d'un cône ayant sa pointe à la partie supérieure ; celle-ci sert à soutenir le poteau et empêche les vapeurs provenant du sol de pénétrer dans le poteau et de le faire pourrir à la longue, comme cela arrive quand le dessous du poteau est déposé directement au-dessus du sol. La partie inférieure du socle est enfoncée

dans le sol, et le poteau maintenu dans la partie supérieure par des coins, de sorte que le bois n'est pas attaqué. L'eau de pluie s'écoule par une ouverture pratiquée dans la cloison conique.

Disons à ce sujet que l'administration autrichienne des postes et télégraphes a fait dresser une statistique des poteaux en bois situés sur les lignes dont elle a l'entretien. Il en résulte qu'il y avait, au 1 janvier 1909, 1,361,555 poteaux dont le 83 % avaient subi une préparation, presque toujours par le procédé Boucherie, au sulfate de cuivre.

La durée moyenne des poteaux est de 11,8 ans; donc, peu de différence avec l'Allemagne où la moyenne est de 11,7 ans. Dans certains districts il est nécessaire d'employer des moyens plus efficaces. Les poteaux en mélèze rouge ont donné satisfaction, en général. Dans les district où leur prix de revient n'est pas trop élevé, les poteaux en mélèze rouge peuvent entrer en concurrence avec ceux imprégnés d'après le système Boucherie. L'emploi de pins et de sapins (?) non imprégnés a été reconnu comme le plus coûteux.



La disparition du chêne en Roumanie.

Le ministre des finances a déposé sur le bureau de la Chambre un projet de loi tendant à augmenter la taxe à l'exportation du bois de chêne. Ces modifications sont dictées par des raisons purement économiques. Le but poursuivi est d'empêcher la destruction complète des forêts de chêne et d'aider l'industrie du bois indigène. Il est de notoriété générale que les forêts de chêne sont détruites presque entièrement. Le peu qu'il en reste s'exploite à la hâte et les bois sous forme de bois de construction, de traverses et de douves sont en majeure partie exportés. Les traverses en chêne nécessaires aux travaux dans le pays sont à peu près introuvables, ou bien très difficiles à avoir. L'industrie de la menuiserie, charronnerie et tonnellerie rencontre les plus grandes difficultés à s'approvisionner; les bois de chêne sont exploités surtout en vue de l'exportation. Par suite, ces industries, jadis florissantes, déchoient chaque jour, et la Roumanie devient tributaire de l'étranger qui lui revend des objets fabriqués avec le chêne qu'elle leur fournit. C'est surtout l'industrie de la tonnellerie qui se plaint de manquer du matériel nécessaire.

La Roumanie a exploité, en 1907, environ 47,000 T (environ 80,000 m³) de bois de chêne pour 74,000 qu'elle exportait encore en 1903: donc une diminution fort sensible) provenant de ce que le nombre des forêts exploitables accuse une décroissance considérable; mais le chiffre actuel est encore trop élevé par rapport à la superficie limitée des forêts de chêne.

Pour les mêmes raisons, on propose aussi l'élévation de taxe à l'exportation du bois de noyer. La taxe prévue en 1904 a diminué

considérablement l'exportation du bois de noyer en troncs qu'on détruisait sans ménagement dans tout le pays. On espère que, par la nouvelle augmentation des taxes, le but envisagé en 1904 sera réalisé complètement.

Pendant que nous parlons du chêne, disons que le Japon en exporte à l'heure actuelle et qu'il tend à combler ainsi le déficit signalé. On reproche, il est vrai, à ce bois d'être trop tendre et chargé d'aubier? Un chargement de 10,000 m³ a été vendu en France en 1908. Il en est de même en Belgique, en Allemagne et en Angleterre, où l'on annonce l'arrivée de steamers chargés de chêne du Japon. On parle d'une exploitation régulière et bien organisée, des immenses forêts du Japon, ayant à sa tête la plus grande puissance financière du pays, et des moyens d'action très puissants : usines, chantiers, ports bien organisés ; en un mot, une affaire sérieuse et qui durera ?



Procédé rapide de débit des bois de caisses.

La plupart des fabriques de caisses débitent leur bois avec des scies circulaires ou à ruban et font ensuite le clouage à la main ou mécaniquement. Le débit vient d'être rendu plus rapide par l'adoption de machines spéciales appelées dérouleuses de bois pour caisses. Ces machines sont encore fort peu répandues. Voici quelques détails sur le principe de leur fonctionnement.

Les troncs de la variété de peupliers appelée carolin, coupés de longueur, sont amenés au-dessus de la machine au moyen d'un trolley et d'un mouffle, ce qui permet, sans aucun risque pour l'ouvrier, de les placer entre les pointes d'une sorte de tour.

On donne au tronc un mouvement de rotation assez rapide et on l'amène au contact d'une lame tranchante horizontale, qui, convenablement réglée, détache une feuille de bois de l'épaisseur désirée, la „déroulant“ à la surface de la tronce. Des scies circulaires de petite dimension, tournant perpendiculairement à l'axe du tronc, fonctionnent simultanément et coupent les feuilles à la longueur voulue. Un dispositif spécial permet de les trancher au moment propice dans le sens de l'axe. On a ainsi des rectangles de bois légèrement incurvés, que l'on fait sécher à l'étuve et qui reviennent lorsqu'on les cloue, donnant ainsi des caisses à parois parfaitement droites.

Cette machine permet de faire d'un seul coup chacun des côtés des caisses, même d'assez grandes dimensions et il n'y a presque pas de déchets. Une seule machine débite si rapidement les troncs que cette opération demande bien moins de temps qu'il n'en faut pour les amener, les placer et enlever la partie inutilisée. On ne peut, en effet, dérouler les troncs indéfiniment, et, pratiquement, l'on s'arrête lors-

qu'elles n'ont plus qu'un diamètre de 10 à 12 cm environ. A ce moment là, on utilise les bois restants pour des cagets.

Des organes spéciaux, intelligemment combinés, permettent de faire varier, au moyen d'un petit nombre de leviers, la vitesse de travail, les dimensions des rectangles, ainsi que l'épaisseur des feuilles.



Chronique forestière.

Cantons.

Vaud. *Assemblée d'été de la Société vaudoise des forestiers.* Le 28 mai dernier, la gare de Neuveville présentait un mouvement inaccoutumé; la cause en était l'arrivée d'une centaine de membres de la Société vaudoise des forestiers, inspecteurs, gardes et amis des forêts, qui se rendaient à l'île de St-Pierre pour y tenir leur réunion d'été, réunion à laquelle devait faire suite la visite des magnifiques forêts de la ville de Bienne.

Le bateau transporta rapidement les participants sur l'île; sitôt après, les cartes de fête furent délivrées. Un modeste banquet, très bien servi dans la cour du restaurant, remit bientôt sur pied ceux d'entre nous qu'un long voyage ou un déjeuner trop matinal avaient éprouvés.

Immédiatement après, M. Badoux, président de la Société, ouvrait la séance. Il donne la parole à M. Petitmermet pour la lecture du procès-verbal de la séance d'hiver, tenue à Lausanne, puis annonce à l'assemblée, qu'ensuite de démarches du Comité auprès des Départements de l'agriculture et de l'instruction publique, le Conseil d'Etat a alloué à la Société un subside de fr. 200. — en vue de la distribution du „Manuel de l'arbre“ de Cardot, à toutes les écoles primaires du canton.

M. Badoux annonce l'apparition prochaine du „Catalogue des beaux arbres du canton“ et recommande chaleureusement à l'assemblée cette intéressante publication.

L'agenda forestier pour 1909 a eu très peu d'écoulement, il en reste un stock d'environ 500 exemplaires chez l'éditeur; ces derniers seront mis en vente à nouveau en 1910 après changement du calendrier; un complément sera probablement annexé à la fin de l'aide mémoire.

M. Badoux lit ensuite son très intéressant rapport sur la marche des pépinières scolaires vaudoises en 1908. Il en résulte que le nombre des pépinières est de 40, leur superficie était de 212,9 ares à la fin de décembre dernier. Il a été semé en 1908 un total de 114,7 kg de graines forestières soit 80,1 kg de résineux et 34,6 kg de feuillus. Plants extraits: 85,960, chiffre inférieur à celui de l'année précédente par suite des dégâts causés par les vers blancs. Plants repiqués: